



Ile de France



Amis du musée national
de la Marine

Conférence

“La mer, avenir de la terre”

par le professeur Christian Buchet

le mercredi 7 mars 2018 à 18h30 à l’amphi Louis de l’Ecole militaire

« La Mer pour les Français, c’est ce qu’ils ont dans le dos lorsqu’ils regardent la plage », déplorait Eric Tabarly. Comment expliquer qu’un pays si admirablement placé, géographiquement, technologiquement, ne se tourne pas davantage vers la Mer ?

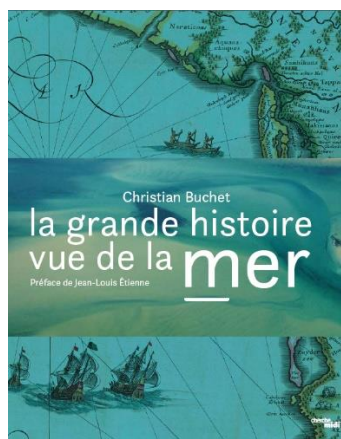
Des raisons historiques expliquent cela... des raisons historiques en passe d’être aujourd’hui dépassées et qui laissent penser que même pour nous Français la Mer est le rivage de notre avenir. Un univers encore inconnu puisque les parties les plus profondes des océans n’ont été atteintes qu’à deux reprises. La surface de la lune ne serait-elle pas mieux connue que le fond des mers ? Notre planète Terre porte-t-elle bien son nom alors que les mers et océans recouvrent 361 millions de kilomètres carrés, soit près de 72% de sa surface ?

L’homme est à l’orée d’un monde nouveau. Les fonds marins et le sous-sol marin constituent le dernier continent à découvrir : un véritable eldorado où se concentre 80% de la biodiversité et dans lequel puise de plus en plus la recherche thérapeutique, une « Nouvelle Frontière » où l’on prélève plus de 30% de nos besoins en pétrole et 20% de ceux en gaz naturel.

La Mer est la clef de l’Histoire, le plus puissant moteur économique qui soit, en un mot le rivage de notre avenir.

Christian Buchet, de l’Académie de Marine, ancien Secrétaire général du Grenelle de la Mer et qui dirige le Centre d’Etudes de la mer de l’institut catholique de Paris nous parlera de ce lien intime qui nous unit avec les mers et les océans et des formidables perspectives d’avenir économiques et géopolitiques offertes par la Mer pour une prospérité durable et désirable.

A l’issue de la conférence, Christian Buchet dédicacera son dernier livre “La grande histoire vue de la mer” :



Inscription par email à frederic.bouffard@acoram.fr avec mention des nationalité, date et lieu de naissance des participants (obligatoire pour l’accès à l’Ecole militaire)